

# « Ça fait débat ! »



Moëlan sur  
Mer  
Du 24 au 26  
mars 2023

Inscriptions à partir  
de mardi 21 février  
à 18h



Le Grand Cordel MJC est une association créée en 1967. Elle adhère au projet fédéral de la Confédération des Maisons de la Jeunesse et de la Culture de France, aux principes des droits culturels et des mouvements d'éducation populaire.

L'association défend et anime au quotidien un projet politique, associatif, culturel et artistique ancré sur le quartier 6. Elle est conventionnée avec la ville de Rennes. Elle favorise la libre expression et l'émancipation de tous et toutes, la créativité de chacun.e et contribue au croisement et à l'échange des savoirs.

Le Grand Cordel MJC développe un projet d'ouverture ; à ce titre, elle ambitionne de s'adresser au plus grand nombre et d'inscrire une présence artistique dans le quotidien.

L'association encourage les jeunes à devenir des citoyen.enne.s actif.ve.s en leur offrant la possibilité d'oser, d'expérimenter, de prendre des responsabilités, de vivre des projets collectifs, de défendre des valeurs dans le respect et la liberté de choix d'autrui, d'intégrer des notions de solidarité, de coopération et de respect.

Le Grand Cordel MJC propose un accueil de loisirs (vacances et mercredi), mais aussi des ateliers et des stages un accompagnement de projets individuels ou collectifs, la mise à disposition de salles et matériels ainsi qu'un accueil informel.

Elle permet aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités culturelles, sportives et artistiques, d'éveiller leur curiosité à travers des rencontres avec des artistes, mais aussi des sorties et activités atypiques favorisant l'ouverture d'esprit.

La MJC propose un programme d'activités riche et varié pour les jeunes de 9 à 17 ans. Les projets de séjours sont organisés en fonction des jeunes, de leur envie et de leur implication dans l'organisation (actions d'autofinancement, participation à des journées d'intégration...).

# Le séjour

## Informations générales

### **Les dates**

Le séjour se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023.

Une journée de préparation aura lieu le 18 mars de 14h à 18h30, la présence des jeunes est fortement souhaitée pour que tous et toutes s'impliquent dans l'organisation de la vie quotidienne.

### **Le transport**

Départ en mini bus depuis la MJC, nous avons un peu plus de deux heures de route jusqu'à Moëlan sur Mer (29). Nous aurons très peu de déplacements pendant le séjour.

### **Départ**

Rendez- vous à la MJC après les cours à partir de 15h pour la préparation des sandwichs. Départ pour 18h.

### **Retour**

Le dimanche à 16h au Grand Cordel MJC.

### **Le lieu d'accueil**

Le groupe sera hébergé au gîte Steren Ar Mor à Moëlan sur Mer dans le Finistère. Tout le gîte est à notre disposition soit :

- Une grande salle d'activités
- 3 chambres doubles
- 1 chambre de 4
- 1 chambre de 5
- Un appartement indépendant
- Une cuisine
- Des sanitaires



### **Le groupe**

Le séjour est accessible aux jeunes à partir de la classe de 5<sup>ème</sup>. 14 jeunes participeront. La mixité dans les chambres étant interdite, le groupe sera composé de 7 filles et 7 garçons.

### **L'équipe d'animation**

Pour assurer l'encadrement trois animatrices seront présentes :

Emeline Planté- Coordinatrice enfance jeunesse, permanente au Grand Cordel MJC

Blanche Saliou – Animatrice jeunesse, permanente au Grand Cordel MJC

Zoé Laubignat – Animatrice stagiaire en BUT Carrières Sociales

Ce séjour est co-construit avec l'association Liberté Couleurs de Rennes. Vincent Lemée, chargé de mission sera aussi présent pour animer la journée de samedi. Liberté Couleurs intervient dans le domaine de la prévention des conduites et comportements à risques chez les jeunes en Bretagne. Nous travaillons depuis de nombreuses années avec cette association.

### **Communication avec les familles**

En amont du séjour, si vous avez la moindre question vous pouvez contacter Emeline Planté au 06 95 98 41 32 ou Blanche Saliou au 06 07 74 88 95. Un groupe Whats App avec les numéros des jeunes sera aussi créé.

### **Objectifs pédagogiques du séjour**

- Devenir des citoyens.ennes actifs.ves
- Développer l'esprit critique
- Proposer des temps de vie collective pour permettre aux jeunes d'expérimenter la vie en collectivité



### **Le programme**

Le week end « ça fait débat ! » sera un condensé d'échanges sur 3 jours avec une pluralité de supports pédagogiques : projections « ciné débat », jeux de société et outils de débat. Les thèmes choisis : égalité des chances, laïcité et genre.

L'équipe d'animatrices de la MJC est très régulièrement formée sur ces questions mais aussi sur l'animation de débat.

Nous profiterons aussi du gîte, jeux de sociétés, temps libres et des environs avec une balade à la mer le samedi...prévoir maillot de bain pour les moins frileux.euses !

### **Vie quotidienne et règles de vie**

#### **Les repas**

Nous préparerons des sandwiches pour vendredi soir. Pour le reste des repas, ils seront préparés par le groupe et pris dans le gîte. Le groupe déjeune et dîne ensemble avec les animatrices. Le petit déjeuner est pris de façon échelonnée en fonction du lever. Nous veillerons à ce que l'alimentation pendant le séjour soit équilibrée et adaptée à leurs besoins nutritifs. Les menus seront faits en amont avec le groupe. N'hésitez pas à signaler tout régime alimentaire particulier pour que nous puissions nous y adapter.



Les jeunes participent activement à la gestion de la vie quotidienne dans le gîte :

- Préparation des repas
- Mise en place de la partie cantine
- Vaisselle
- Rangement de la cuisine, tri des déchets, nettoyage...

En général un planning avec des roulements est élaboré par les jeunes et l'équipe en amont.

## **L'hygiène**

En fonction du rythme des jeunes il est possible de se doucher le matin et/ou le soir.

## **La santé et les soins**

Tout traitement en cours ne peut être administré sans ordonnance. Pensez à fournir les ordonnances avant le départ en séjour et à signaler toute information importante.

En cas de besoin, l'équipe avancera les frais médicaux engagés (les feuilles de soins seront restituées aux familles).

## **Le lever et le coucher**

Les règles du lever et du coucher sont négociables avec les jeunes. Elles dépendent aussi du rythme et des animations prévues.

## **Règles de vie**

En termes de règles de vie, nous allons dissocier le négociable (règles en concertation entre les jeunes et l'équipe d'animation) et le non négociable (règles fixées par l'équipe d'animation).

Ce qui est de l'ordre du non négociable :

### **Usage du téléphone**

Pour ne pas nuire à la vie en communauté, l'usage du téléphone portable est autorisé lors des temps libres : en dehors des repas et activités. De plus, il s'agit d'éviter l'isolement et favoriser la vie en groupe. Ils sont sous la responsabilité des jeunes.



En cas d'urgence ou de grande nécessité il sera possible nous joindre pendant le séjour. La prise de photos et de vidéos pendant le séjour ne doit pas nuire à l'image ou à la vie privée d'une personne, jeune ou adulte sous peine de poursuites pénales. Pour les diffuser sur les réseaux sociaux, toutes les personnes concernées doivent donner leur accord. Ce partage reste limité au cercle intime des connaissances.

### **Argent de poche**

Nous n'aurons pas l'occasion de faire du shopping pendant le séjour. Nous

demandons aux familles de ne pas fournir d'argent.

**Drogues / Tabac / Alcool** : Interdits sous peine d'exclusion.

### **Le vivre ensemble**

L'objectif éducatif de l'association repose sur le respect d'autrui. Il encourage le dialogue en toutes circonstances. Aucun comportement violent, verbal et/ou physique n'est admis. Toute attitude de violence entraînera une exclusion. Chaque participant.e au séjour se doit d'avoir un comportement respectueux vis-à-vis d'autrui : chacun.e s'interdit l'insulte, la vexation, le jugement de valeur, le harcèlement, il en est de même pour tout acte raciste (infraction à la loi), sexiste et d'intolérance caractérisée.

### **Ce qui est de l'ordre du négociable :**

Certaines règles pourront donc être prises en concertation avec les jeunes du séjour. Voici des exemples :

- Heure du coucher
- Temps libres (autonomie...)
- Déplacements autour du gîte
- Repas

## **Le trousseau**

- Trousse de toilette (pas besoin de serviettes)
- Un sac à dos
- Une gourde
- Un Pyjama
- Une paire de chaussons /claquettes
- Une lampe de poche
- Des affaires pour 3 jours
- Un maillot de bain si tu aimes l'eau glaciale

### **Les documents administratifs**

Pour valider l'inscription au séjour, merci de retourner à l'accueil :

- La fiche d'inscription et attestation de Quotient familial à jour
- La fiche sanitaire dûment complétée et une copie du carnet de vaccination
- Le règlement

<b>Quotient familial</b>	<b>Tarifs</b>
0 à 600	87
601 à 900	97
901 à 1200	108
1201 à 1500	120
1501 à 1900	135
>1900	215